

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes VAL DE GATINE
Place Porte Saint-Antoine
79220 CHAMPDENIERS

délibération :
D_2024_4_8

Nombre de délégués en
exercice : 46

Présents : 31

Votants : 34

Objet : Voirie Attribution
marché travaux entretien
voirie RMA 2024

L' an deux mille vingt quatre, le mardi 23 avril à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 16 Avril 2024

Titulaires : Madame ARNAUD Magdalena, Madame BAILLY Christiane, Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur DOUTEAU Patrice, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Madame JUNIN Catherine, Monsieur LEMAITRE Thierry, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur ATTOU Yves, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Monsieur DEBORDES Gwénaël, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame GOURMELON Catherine, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TRANCHET Myriam, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur PETORIN Patrick, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur MOREAU Lionel

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur GUITTON Claude, Madame PICAUVILLE Maryse

Pouvoirs :

Monsieur BARATON Yvon a donné pouvoir à Madame TAVERNEAU Danielle
Madame CHAUSSERAY Francine a donné pouvoir à Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre
Monsieur BIRE Ludovic a donné pouvoir à Monsieur LEGERON Vincent

Absent(s) : Monsieur BARANGER Johann, Monsieur LIBNER Jérôme, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur POUSSARD Yves, Madame MARSALUT Annie, Monsieur CAILLET Patrick, Madame BIEN Michèle, Monsieur FAVREAU Jacky

Excusé(s) : Monsieur BARATON Yvon, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame BECHY Sandrine, Monsieur BIRE Ludovic, Madame TEXIER Valérie, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur CLEMENT Philippe

Secrétaire de Séance : Madame Christiane BAILLY

Les travaux d'entretien au RMA sur les communes membres sont évalués à 196 tonnes réparties en 2 lots géographiques :

LOT N°1 - Tonnage : 101 tonnes - Communes : Beaulieu sous Parthenay, Clavé, la Boissière en Gâtine, Les Groseillers, Mazières en Gâtine, St-Georges de Noigné, St-Lin, St-Marc La Lande, St-Pardoux, Soutiers, Verruyes, Vouhé, Champdeniers, Cours, La Chapelle-Bâton et St Christophe sur Roc.

LOT N°2 - Tonnage : 95 tonnes - Communes : Ardin, Béceleuf, Coulonges sur l'Autize, Faye sur Ardin, Fenioux, La Chapelle-Thireuil, Le Beugnon, Le Busseau, Puy-Hardy, Scillé, St-Laurs, St-Maixent de Beugné, St-Pompain, Pamplie, Surin, Ste Ouenne, Xaintray.

A la suite de la publication de l'annonce le 20 mars 2024 pour le marché à procédure adaptée, 3 offres ont été déposées dans les délais.

Il est rappelé que le marché d'entretien au RMA est estimé à 200 000€ ttc pour une durée de 1 an sans reconduction

Il est rappelé les critères de sélection des offres :

Prix : 70%

Délai livraison - exécution : 30%

Les candidatures admises et offres sont détaillées ci-après :

LOT 1

ENTREPRISES	OFFRE TTC	NOTE critère prix /70	DELAIS jours	NOTE critère délai /30	TOTAL points	CLASSEMENT	PRIX Tonne TTC
COLAS	101 565,60 €	70,00	8	30,00	100,00	1	1 005,60 €
CHARIER	108 474,00 €	65,54	18	13,33	78,88	2	1 074,00 €
EIFFAGE	113 976,48 €	62,38	13	18,46	80,84	3	1 128,48 €

LOT 2

ENTREPRISES	OFFRE TTC	NOTE critère prix /70	DELAIS jours	NOTE critère délai /30	TOTAL points	CLASSEMENT	PRIX Tonne TTC
COLAS	95 532,00 €	70,00	8	30,00	100,00	1	1 005,60 €
CHARIER	102 030,00 €	65,54	17	14,12	79,66	2	1 074,00 €
EIFFAGE	108 402,60 €	61,69	12	20,00	81,69	3	1 141,08 €

Vu le code de la commande publique

Vu les statuts de la Communauté de Communes Val de Gâtine en vigueur et notamment la compétence Voirie d'intérêt communautaire

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 19 mars 2024 portant approbation du budget primitif 2024 et l'inscription budgétaire voirie - entretien à hauteur de 200 000€ ttc

Vu la consultation lancée le 20 mars 2024 d'un marché selon la procédure adaptée pour 1 an

Considérant les offres reçues

Considérant les critères de jugement des offres

Sur l'analyse des offres réalisée par la commission marché en procédure adaptée - CMPA en date du 19 avril 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DECIDE à l'unanimité**

- **D'attribuer le marché à l'entreprise COLAS pour le lot n°1 et le lot n°2 au prix de 1 005,60€ttc/tonne**

- **D'autoriser M. le Président ou son représentant par délégation à signer tout document afférent.**

Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 0

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance
Christiane BAILLY

Emis le 23/04/2024
Publié le 25/04/2024
Transmis en sous-préfecture le 25/04/2024

Certifié conforme
Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU

